



**Êtes-vous d'accord avec le projet d'exploration et
d'exploitation gazière ou pétrolière
dans le golfe Saint-Laurent ?**

Par

Jean-Robert Leblanc

Finissant en cinquième secondaire
au Centre d'éducation des adultes
de la Commission scolaire des Îles

Travail réalisé dans le cadre d'une production orale finale en français (FRA-5143)

**Présenté aux audiences publiques du BAPE
des 26-27 mai 2004**

Êtes-vous d'accord avec le projet d'exploration et d'exploitation gazière ou pétrolière dans le golfe Saint-Laurent?

Moi, je suis contre et je vais vous expliquer pourquoi.

Tout cela a débuté le 27 novembre 2002, quand Madame Rita Dionne-Marsolais, Ministre déléguée à l'Énergie du Québec, accompagnée de son associé Monsieur André Caillé, président directeur général d'Hydro-Québec, ont annoncé que le gouvernement du Québec donnerait d'ici 2010, 300 millions pour des travaux d'exploration et d'exploitation pétrolière ou gazière.

Tout s'est déroulé à notre insu, un peu comme il y a deux ans, quand un gros bateau pétrolier a fait des tests du fond marin, à environ quarante km de la dune du nord à Fatima. Des informations comme celles-ci ne circulent pas ou presque dans les médias. Ce n'est qu'après une visite sur le site officiel de *Corridor Resources* (une riche compagnie américaine d'exploitation pétrolière) que j'ai pu savoir qu'il y avait, selon eux, un trillion de pieds cubes de gaz sous les îles... d'autant plus qu'ils veulent venir forer ici. Ils ont un permis provincial d'exploration qui couvre une superficie de plus de quatre millions d'hectares dans le golfe St-Laurent, y compris aux Îles. Il ne leur manque qu'un partenaire financier et ils pourront perforer le golfe. Pensez-vous que ce projet vous concerne maintenant ?

LES DANGERS D'UN TEL PROJET

L'ASPECT DES RESSOURCES MARINES

En premier lieu, l'exploration des fonds marins a bien changé depuis les années 1960, alors qu'ont eu lieu les premiers « tirs sismiques ». Les premiers essais ont été désastreux. Les relevés sismiques ont créé une grande vague d'ondes qui ont perturbé les mammifères marins. Ces années-là, plusieurs baleines ont été retrouvées échouées bien en vie, mais complètement désorientées. Si les tirs sismiques brouillent les ondes sonores des mammifères marins et peuvent affecter les poissons et les crustacés, il faut exiger des études d'impacts sur les dangers qui menacent ces derniers. Des études ont été faites sur les mammifères marins, mais les résultats ne sont pas encore connus.

L'ASPECT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Pour faire suite, parlons d'exploitation pétrolière ou gazière. Tout cela se fait à l'aide d'une « pétrolière pipeline ». Selon les personnes des ressources humaines, ce projet est sans danger, peut-être pour eux mais pas pour nous ; une toute petite fuite de gaz et toute la chaîne alimentaire est perturbée. Les particules de gaz ou de pétrole se collent sur les phytoplanctons qui sont mangées à leur tour par les poissons et ces derniers sont l'une nos richesses premières. Une fuite importante peut polluer tout le golfe et causer une destruction totale de nos plages et des ressources. Pourquoi risquer de perdre ce qu'on a déjà, au profit de quelque chose de néfaste comme cela ?

L'ASPECT GÉOGRAPHIQUE DE LA ZONE DANGEREUSE

Savez-vous que la plus grosse découverte de potentiel gazier ou pétrolier au Québec s'est faite il y a quelques années, à l'insu des gens des Îles, dans la zone Old Harry située à environ 80 km au Nord Est des Îles, tout près du territoire de Terre-Neuve, où il y a eu, de 1998 à 2002, plusieurs travaux d'exploration ? Cette zone pourrait atteindre jusqu'à 4 à 5 trillions de pieds cubes de gaz.

Par contre, bien sûr que tout cela peut bien faire l'affaire d'Hydro-Québec, pour tout ce qui équivaut à beaucoup d'argent et à une nouvelle ressource qu'il pourrait exploiter et exporter aux États-Unis. Cela fait bien rire le gouvernement, qui va encore se faire beaucoup d'argent.

Mais ne pensez pas que tout cela sera un débouché pour des emplois... Après m'être documenté, voici ce que j'ai trouvé : sur une station pétrolière, une quarantaine de postes sont à temps plein, sous quatre départements :

- Personnel de forage et d'entretien des puits de pétrole ou de gaz
- Surveillants/surveillantes du forage et des services liés à l'extraction du pétrole et du gaz
- Foreurs/foreuses et personnel de mise à l'essai et des autres services relatifs à l'extraction du pétrole et du gaz
- Manoeuvre de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz.

Voici les conditions qui sont requises pour travailler comme manoeuvre de forage et d'entretien des puits : une formation collégiale et plusieurs années d'expérience.

Pour les trois autres postes, ils exigent un diplôme d'études secondaires en forage et de plus deux ans d'expérience. Tout cela n'est pas assez pour vous décourager !

Maintenant, vous voyez que ce dossier nous touche tous. Car le projet d'exploration et d'exploitation pétrolière ou gazière peut détruire les ressources de la pêche, peut contaminer la nappe phréatique, polluer nos plages et nos plantes côtières et mettre fin aux activités touristiques. Surtout, il faut considérer l'impact que de tels changements peuvent créer dans la vie de tous les jours des Madelinots.

Ceci n'est que quelques exemples que le projet peut avoir comme points négatifs.

J'espère que chaque Madelinot se fera un devoir d'assister à cette audience publique du BAPE, pour défendre nos droits de résidents des Îles.

Je démontre par ma participation que les gens des Îles, peu importe leur âge, s'intéressent à ce problème inquiétant et j'espère que l'expression de mon opinion donnera le goût à d'autres de s'impliquer.

Jean-Robert Leblanc